

Annonces légales

Avis de constitution

FIDAL AVOCATS

Avis est donné de la constitution, pour **une durée de 99 années**, d'une Société Civile Immobilière dénommée SCI MONOPOLY COTOIS dont le **siège social est** 381 Chemin de Mailloux, Commelle, 38260 Porte de Bonnevaux **au capital de 1 000 euros** ayant **pour objet** en France et à l'étranger :

- l'acquisition par voie d'achat, d'apport, d'échange ou construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis, ainsi que de tous droits immobiliers ;
- l'aménagement, la gestion, la mise en valeur, l'exploitation par bail ou autrement et la cession éventuelle de ces immeubles, biens et droits directement ou par toutes autres modalités.

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Chaque part donne le droit de participer aux décisions collectives et d'y exprimer tous votes, elle donne droit à une voix.

Transmission des parts sociales : Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés. Cette disposition vise toutes transmissions entre vifs à titre onéreux ou gratuit, y compris celles au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

Gérants :

- Monsieur David DURIEZ

Demeurant 79 rue de Constantinière 38870 Saint-Siméon-de-Bressieux

- Monsieur François SUZANNE

Demeurant 381 chemin de Mailloux, Commelle 38260 Porte des Bonnevaux

Immatriculation au RCS de VIENNE.



Avis est donné de la constitution par ASSP d'une société à responsabilité limitée, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : BIEVRE CLÔTURE.

Capital social : 1 250 €.

Siège social : ZA des Papeterie - 38140 RENAGE.

Objet social : Fabrication et vente de piquet de clôture en bois, ganivelle, sac de bois d'allumage. Prestation de broyage, abattage et élagage. Pose de clôture.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Gérance : M. Mickaël FARNOUX demeurant 125 Chemin des Tournelles - 38730 VAL DE VIRIEU.

La société est immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de GRENOBLE.

Avis de modification

HB 38

SAS Au capital de 40 000 €

Siège social : 17, rue de La Paix 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 831 014 113

Aux termes de A.G.E du 10/06/2024, l'associé unique a décidé de modifier l'adresse du siège social, ainsi que l'objet social de la société HB 38. Les articles 3 et 4 des statuts sont modifiés comme suit :

Article 3 - Objet social :

La société a pour objet social :

- Toutes activités de peinture et de placoplâtre, tous travaux de maçonnerie, travaux de rénovation, de travaux publics, ainsi que toute activité annexe ou connexe, qui pourrait se rattacher à l'objet principal.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes.

Article 4 - Siège social :

Le siège social est fixé à : 35, rue des Alliés 38100 GRENOBLE

Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe, par simple décision du président, qui, dans ce cas, est autorisé à modifier en conséquence les statuts de la société, sous réserve de ratification par la prochaine décision de la collectivité des associés, et, partout ailleurs en France, en vertu d'une délibération de la collectivité des associés.

Pour avis
Le représentant légal

Avis de modification de gérance

« I.H. »

SAS capital 1.000 €

20, Rue des Terreaux 38500 VOIRON

RCS GRENOBLE 817.492.903

Lors de l'AGE du 30/12/2023, M^{me} TURKMEN Ikkal a démissionné de la présidence de la société et Monsieur TATLI Huseyin, ancien directeur général, demeurant 2 Rue du Four à Pain 38500 VOIRON, a été nommé président à sa place.

La modification sera faite au RCS de GRENOBLE.

CHAGNEUX

SCI capital 457,35 €

Chagneux IZERON 38160 SAINT MARCELLIN

RCS GRENOBLE 425.377.553

Lors de l'AGE du 30/12/2023, M. ZACCARIA IGNACE a démissionné de la gérance de la société et M. ZACCARIA Eric, demeurant Route des Traverses 38160 IZERON, a été nommé gérant à sa place.

La modification sera faite au RCS de GRENOBLE.

CABINET INFIRMIER JARRIE CHAMP

SCM au capital de 40 euros

Siège Social : 73, rue Georges Vivier - 38560 JARRIE

R.C.S. GRENOBLE 842 745 747

L'A.G.O. du 24.05.2024 a nommé M^{me} Julie THINON, demeurant 8, rue de la Digue du Drac - 38170 SEYSSINET-PARISSET, aux fonctions de cogérante pour une durée illimitée à compter du 24.05.2024, au lieu et place de M^{me} Aurélie GUERRE-RO, démissionnaire.

LES FRUITIERS DAUPHINOIS

SAS au capital de 8509.88 €

Siège social : Route de Grenoble Les Crées 38150 CHANAS

RCS VIENNE 402 283 147

Par décision du conseil d'administration du 02/05/2024, il a été décidé de la nomination de Monsieur Romain VALLET demeurant 400 Route de Beaurepaire 26210 Moras-en-Valloire en qualité de Président en remplacement de Monsieur Louis ROCHAT, démissionnaire, à compter du 02/05/2024.

Modification au RCS de VIENNE

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte ssp du 14/06/2024, enregistré au SPFE GRENOBLE, le 14/06/2024, Dossier 2024 00035441, réf. 3804P03 2024 A 01961, La société COM6, SAS au capital de 150 000 €, ayant son siège social 23 rue de la Tuilerie 38170 SEYSSINET-PARISSET,

A cédé à

La société AMBITION IT, SAS au capital de 1 000 € dont le siège social est 95 Montée du Boulord 38140 LA MURETTE (924 773 377 RCS GRENOBLE Un fonds de commerce de diffusion de logiciels et matériels informatiques, de création et de développement de logiciels, travaux électriques, câblage informatique exploité au 23 rue de la Tuilerie 38170 SEYSSINET-PARISSET, pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de GRENOBLE sous le n° 349 752 071 moyennant le prix de 300 000 €, avec entrée en jouissance, à compter rétroactivement du 01/06/2024. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au siège du fonds vendu avec renvoi des pièces et correspondances chez Me Bernard SABATIER, Notaire, dont l'étude est située 2 rue Pierre Filliat 07000 PRIVAS, avec copie au cabinet d'avocats FIDUCIAL LEGAL BY LAMY, représenté par Maître Julien GRUYS, sis 40 rue de Bonnel - CS 63647- 69484 LYON Cedex 3.

Avis de clôture de liquidation



LES MÛRES

Société civile d'exploitation agricole en cours de liquidation

Au capital de 33 000 euros

Siège social : 1570 Route de Romans La Baudière-38840 SAINT LATTIER

RCS Grenoble 844 925 214

AVIS DE LIQUIDATION

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mai 2024, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

• Approuvé les comptes de liquidation,

• Donné quitus au Liquidateur et déchargé ce dernier de son mandat,

• Prononcé la clôture des opérations de liquidation avec effet au 31 mai 2024

Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de GRENOBLE.

Mention sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE.

LA BARAKA

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 10 000 €

Siège social : 3, Place aux Herbes - 38000 GRENOBLE

RCS GRENOBLE : 502 293 392

Suivant délibération en date du 10/06/2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation déposés au siège de la Sarl LA BARAKA par le liquidateur, M. NEMRI Jamel - demeurant 35, rue Marceau 38100 GRENOBLE, et après lui avoir donné quitus et déchargé de son mandat de liquidateur, les associés ont prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de Grenoble.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Grenoble

Pour avis

Avis de changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Brice GUILLON, Notaire associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « NOTAE », titulaire d'un Office Notarial à CHONAS L'AMBALLAN (Isère), CRPCEN 38103, le 14 juin 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens entre :

M. Etienne Denis Fabien AIRIAU, Responsable de site, et **M^{me} Claire Jackie Christine CHEMIN**, Chef de projets, demeurant ensemble à VIENNE (38200) 9 rue Ray Charles.

M. est né à LA ROCHE-SUR-YON (85000) le 30 septembre 1982,

M^{me} est née à MONT-SAINT-AIGNAN (76130) le 27 avril 1985.

Mariés à la mairie de LIMESY (76570) le 3 septembre 2011 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Tous deux de nationalité française.

Résidents au sens de la réglementation fiscale.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

ETUDE CHAINE ET ASSOCIES

Notaires associés

139 rue Vendôme - 69006 LYON

Monsieur Camille Emmanuel Gilles CAUPIN, ingénieur retraité et **Madame Laurence Suzanne LAMY**, agricultrice retraitée, demeurant ensemble à VIENNE (38200) 100 chemin de la Petite Rente, mariés à la mairie de TREUZY-LEVELAY (77710), le 25 novembre 2000 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Pierre ARMANET, notaire à CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR (69410), le 6 novembre 2000. Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec adjonction d'une clause de préciput et d'une clause d'extinction de toute récompense en cas de dissolution du régime matrimonial par décès. L'épouse a déclaré apporter à ladite communauté divers biens immobiliers lui appartenant en propre. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par huissier de justice à Me Emilie CRENN, Notaire à LYON 6^{ème} 139 rue Vendôme. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au juge aux affaires familiales du tribunal de grande instance.

Pour avis

Me Nicolas DAUDRUY, notaire à Marquise, square de la Brasserie, a reçu le 24 juin 2024, l'acte contenant aménagement du régime matrimonial de **Monsieur Vincent Claude Dominique TEMPELAERE**, né à NEUILLY-SUR-SEINE (92200) le 14 janvier 1965, et **Madame Agnès Marie Josée LAFONT**, née à PARIS 15^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75015) le 23 octobre 1966, son épouse, demeurant ensemble à MONTBONNOT-SAINT-MARTIN (38330) 71 allée de pont croissant, mariés sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Jacques FONTANA, Notaire à PARIS le 3 septembre 1996, préalable à leur union célébrée à la mairie de PARIS 7^{ÈME} ARRONDISSEMENT (75007) le 28 septembre 1996 par adjonction d'une société d'acquêts et d'une clause de préciput. Les oppositions des créanciers à ce changement de régime, s'il y a lieu, seront reçues dans les 3 mois de la présente insertion, en l'Office Notarial où domicile a été élu à cet effet.

Avis de saisine de légataire universel

CAIRN NOTAIRES - Maître Jean-Marc Brun

Notaire à Bourgoin-Jallieu (38300),

10 Rue des Lilattes

Suivant testament olographe du 17 juillet 2014, **Madame Elisa Palmira FACCHIN**, en son vivant Retraitée, demeurant à BOURGOIN-JALLIEU (38300) Le Brocatel 2-Pont ST Michel-4 Place René CASSIN a consenti un leg universel.

Suite à son décès survenu le 29 novembre 2023, ce testament a fait l'objet d'un procès-verbal reçu par Maître Jean-Marc BRUN, notaire à BOURGOIN-JALLIEU (Isère) 10 rue des lilattes le 18 juin 2023, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès de Maître Jean-Marc BRUN, notaire à BOURGOIN-JALLIEU (Isère) référence CRPCEN : 38051, dans le mois suivant la réception par le greffe de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis unique,

Le Notaire